Image not found or type unknown

Formation obligatoire de mon employeur

Par **julie20141982**, le **18/01/2016** à **13:16**

Bonjour,

Mon employeur m'a demandé de faire une formation sur trois jours.
hors sur les trois jours je ne travaille pas le vendredi après midi suite à la validation d'un avenant.
La formation devait se faire à la basse après les vacances scolaires (pratique pour moi car j'avais une personne pour garder ma fille de 6 mois) mais mon employeur suite à un différent m'oblige à faire cette formation le mois prochain.
Puis-je refuser si la formation se passe pendant mes congés? Et que mes obligations familiales ne le permettent pas à la période imposée et si oui combien de fois peut-on refuser une formation?
Cette formation est pour moi instructive mais elle ne tombe vraiment pas au bon moment.
Mon organisation familial présente dans ce cas un vrai handicap.
D'avance merci pour votre réponse.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés